

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 21.02.2024 à 20 h 30

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents :

BELLAMY M.J. FONTAINE G. GOURDEAU E. DUTOUR M.P. GARNIER H. RAMEIX S.
SONNEVILLE-COUBE B. FLEURY T. PELTIER S. RICHARD A. VALLET S BELLAMY J.P
BARDET S. (arrivé à 20h30)

Absents excusés : LIDDELL C. ; MICHOT T ;

Mme GOURDEAU Evelyne est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 23.01.2024

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le conseil municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Protection sociale complémentaire au 01/01/2025 – Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité, accepte de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour lancer la consultation nécessaire à la conclusion de la convention de participation.

Affaire n° 2 – Mise en place du temps partiel

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité, après avis du Comité Social Territorial, accepte la mise en place du temps partiel auprès du personnel communal.

Affaire n° 3 – Résidence Les Chandenières – Rétrocession de l'éclairage public

Rapporteur : Madame le Maire

A l'unanimité, accepte la rétrocession des lampadaires de la résidence Les Chandenières dans son patrimoine et sa participation à hauteur de 3000 € pour la remise aux normes de l'éclairage. Le devis SOREGIES est accepté pour la suppression de 3 lampadaires et le remplacement du système d'éclairage par des LED.

Affaire n° 4 - Etang – Règlement et tarifs 2024

Rapporteur : J.Paul Bellamy

A l'unanimité, accepte le règlement de l'étang et les tarifs 2024 comme suit :

Jour d'ouverture : 10 € - Ticket à la journée + 16 ans – 6 € - Ticket à la journée – 16 ans : 4 €

Carte annuelle + 16 ans : 65 € - Carte annuelle – 16 ans : 35 €

Lâcher de truites : 13 avril 2024

Affaire n° 5 – Informations diverses

Rapporteur : B. Sonnevillle – Coupé

- Relate les travaux en cours sur le moulin et l'ancienne coopérative agricole. Il rappelle que les matériaux issus de la déconstruction du site appartiennent à l'entreprise titulaire du marché.

Rapporteur : J.P. Bellamy

- Informe que la cavité à Saint-Drémont a été comblée par l'entreprise CTS.

Rapporteur : E. Gourdeau

- Relate diverses informations relatives aux travaux réalisés autour de l'étang et du cimetière ainsi que les animations à venir à la bibliothèque.

Rapporteur : S. Bardet

- Informe que 2 séances d'athlétisme ont eu lieu au gymnase qui ont été un succès et que 2 dates sont prévues avec les enfants de l'école.

Rapporteur : Madame le Maire

- Commerces : Boulangerie en attente d'un architecte pour une étude sur 2 bâtiments et épicerie, reprise possible.
- Eolise : Recours en cours
- Anciens combattants : Le président, J. Vignault démissionne, la section locale sera en veille.
- Force Center : demande une extension par l'installation d'une mezzanine. Il est demandé à l'association de consulter un architecte pour étudier les possibilités, de prendre en charge les frais de cette étude, et, à l'issue de ces démarches, le conseil se prononcera.
- Restaurant : Madame le maire précise qu'elle est en attente d'une présentation d'un projet de M. Julien (le Chaplin).

Séance levée à 22 H 05

Le Maire



Le Secrétaire

